

Direction Générale des Impôts
Service des Impôts des entreprises
SIE de NOGENT-SUR-MARNE
1 rue Jean Soullès
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX



Tél. :
BDF : 3001 / 00945 / 0000G050031 / 95

Pour nous joindre

Vos identifiants : dossier : 315393
siret : 429259567 00023
Votre correspondant : GUILLAUME VIRQUIN
Tél. : 01.49.74.21.51 - Fax : 01.48.73.06.19
Mél. : sie.nogent-sur-marne@dgi.finances.gouv.fr
Réception : Lundi au vendredi 8h45-16h
et sur rendez-vous ou sur rendez-vous

MME REVELLAT EVELYNE
P/SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Nature de l'imposition : Taxe sur la valeur ajoutée
Période d'imposition : mai 2008

Une nouvelle relance.

A Nogent sur marne, le 08 juillet 2008

Objet : Lettre de relance amiable

Madame, Monsieur,

La déclaration de TVA concernant la période visée ci-dessus ne m'est pas parvenue.

Je vous invite en conséquence à régulariser votre situation sans délai ou à me contacter pour que nous examinions ensemble votre dossier et les solutions les plus adaptées aux difficultés que vous rencontrez.

A défaut, je serai conduit(e) à engager la procédure de taxation d'office autorisée par le Livre des procédures fiscales.

Dans l'hypothèse où vous auriez adressé votre déclaration très récemment, je vous prie de ne pas tenir compte du présent courrier.

Je me tiens à votre disposition pour toute question relative à ce courrier et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

AGENT DES IMPOTS
VIRQUIN GUILLAUME

N.B. : Je vous rappelle que l'absence de dépôt de déclarations " néant " ou " créditrices " est susceptible d'entraîner l'application d'amendes fixes.

"La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit au destinataire de ce document un droit d'accès et de rectification pour les données le concernant auprès du service des impôts des entreprises dont il relève."

RAPPORT DE CONTROLE DE TRANSMISSION

HEURE : 17/07/2008 12:11
 NOM : ACTUAL EXPERTISE
 FAX : 0169639114
 TEL : 0169639130

DATE, HEURE	17/07 12:10
NUMERO/NOM FAX	0148730619
DUREE	00:01:24
PAGE(S)	04
RESULT	OK
MODE	STANDARD
	ECM

JUL-23-2004 00:34 DE :REVELL

+33957743254

A :0169639114

P.14/17

Direction Générale des Impôts
 Service des Impôts des entreprises
 SIÉ de NOGENT-SUR-MARNE
 1 rue Jean Soules
 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX



Tél :
 BDF : 3001 / 00945 / 0000G050031 / 95

Pour nous joindre

Vos identifiants : dossier : 315393
 siret : 428259567 00020
 Votre correspondant : GUILLAUME VIRQUIN
 Tél : 01.49.74.21.51 - Fax : 01.48.73.06.19
 Mèl : sie.nogent-sur-marne@dgi.finances.gouv.fr
 Réception : Lundi au vendredi 8h45-16h
 et sur rendez-vous ou sur rendez-vous

MME REVELLAT EVELYNE
 P/SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT
 129 BD PASTEUR
 94360 BRY SUR MARNE

Nature de l'imposition : Taxe sur la valeur ajoutée
 Période d'imposition : mai 2008

Une nouvelle relance.

A Nogent sur marne, le 08 juillet 2008

Objet : Lettre de relance amiable

Madame, Monsieur,

La déclaration de TVA concernant la période visée ci-dessus ne m'est pas parvenue.

Je vous invite en conséquence à régulariser votre situation sans délai ou à me contacter pour que nous examinions ensemble votre dossier et les solutions les plus adaptées aux difficultés que vous rencontrez.

A défaut, je serai conduit(e) à engager la procédure de taxation d'office autorisée par le Livre des procédures fiscales.

Dans l'hypothèse où vous auriez adressé votre déclaration très récemment, je vous prie de ne pas tenir compte du présent courrier.

Je me tiens à votre disposition pour toute question relative à ce courrier et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

AGENT DES IMPOTS
 VIRQUIN GUILLAUME

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL

N°3310 - CA3

Agrément N° 069820061

N° 10963 * 12

MODÈLE OBLIGATOIRE
(art. 287 du CGI)

PÉRIODE DE DÉCLARATION		MAI 2008		Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période	
Jours et heures de réception Adresse du service où cette déclaration doit être déposée au plus tard le 19 JUIN Adresse de l'établissement (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) SIE DE NOGENT SUR MARNE 1 RUE JEAN SOULES 94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT 129 BD PASTEUR 94360 BRY SUR MARNE					
Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.					
SIE	Numéro du dossier	Clé	Période	CDI	Code service Régime
9400801	315393	79	1 05 08	51	651 EM
					3153937901050811
2 0 4 2 19 12 15 19 15 6 7 0 0 0 0 2 3 0 0 0 0 2 3 Numéro de TVA intracommunautaire (ne concerne pas les DOM)					
N° d'identification de l'établissement (SIRET)					
La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts					
MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT (voir notice 3310 NOT)					
PAIEMENT, DATE, SIGNATURE			RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION		
Date : 13/06/2008 Signature : Téléphone : Paiement par virement bancaire : ☐ Paiement par imputation * : ☐ * (joindre l'imprimé n°3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts)			Somme : Date : N° PEC : N° d'opération : Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré : l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC. Si vous payez par virement(s), précisez-en le nombre :		
			Pénalités Taux 5 % 9005 Taux % 9006 Taux % 9007		
CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE					
Avec TéléTVA vous pouvez déclarer et payer votre TVA par transfert de fichier ou par internet, à l'exclusion des entreprises étrangères. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.impots.gouv.fr rubrique « professionnels »					

**A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES**

OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)			OPÉRATIONS NON IMPOSABLES		
01	Ventes, prestations de services		04	Exportations hors CE	0032
02	Autres opérations imposables	0981	05	Autres opérations non imposables	0033
03	Acquisitions intracommunautaires	0031	06	Livraisons intracommunautaires	0034
	(dont ventes à distance et/ou opérations de montage :		6A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité non imposables en France	0029
3A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposables en France	0030	07	Achats en franchise	0037
3B	Achats de biens ou prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040	7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0043
3C	Régularisations	0036	7B	Régularisations	0039
	(Important : cf. notice)			(Important : cf. notice)	

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 19,6 %	0206	
09	Taux réduit 5,5 %	0105	
9B			
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201	
11	Taux réduit 2,1 %	0100	
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser		0600
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.			
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) ..		
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	0035	
18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	0038	
TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations	0703	
20	Autres biens et services	0702	
21	Autre TVA à déduire	0059	
(dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice]			
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001	335
23	Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 %		
24	Total TVA déductible (lignes 19 à 22)		335

CRÉDIT

25	Crédit de TVA (ligne 24 - ligne 16)	0705	335	28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 24)		
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002		29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A	9979	
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26)	8003	335	30	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés	9989	
(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)				31	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés	9999	
Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.				32	Total à payer (lignes 28 + 29 - 30 + 31) ..		
				(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)			

**Compte rendu EDI****Compte rendu de traitement****Editva****N° compte rendu :****459364**

Edité le 17/07/2008 11:39

Dossier

Nom du dossier : **SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT**
Code dossier : **colorico**
Nature déclaration : **CA3**
Siret dossier : **42925956700023**
Destinataire : **DGI**

Emission par le cabinet

Date de génération : **16/05/2008** Code collaborateur : **NAG**

Période déclarée

Début période : **01/04/2008** Fin de période : **30/04/2008**

Télétransmission

Interchange N° : **JDCTVA00522256**
Message N° : **0**
Date d'envoi : **16/05/2008**
Date de remise : **16/05/2008**
Date de l'accusé : **16/05/2008**
Date du contrôle : **17/05/2008**

Situation**Dossier accepté****TVA au 19****Déclaration: Acceptation;**